

## Cour d'Appel de Paris

### Renée DOLLA Vial reçoit les insignes de la Légion d'Honneur



L'avenant sourire de Renée DOLLA VIAL

La cérémonie tout à la fois sobre et chaleureuse s'est déroulée lundi 22 juin 2015 dans la prestigieuse Galerie des Portraits de la Première Présidente de la Cour d'Appel de Paris, en présence de membres proches et chers de sa famille. D'un parterre de personnalités et d'amis aussi. **« Douée d'un sens inné de la relation humaine »**, pour reprendre le mot de la Première Présidente, l'avocate honoraire du barreau de Paris, a noué de solides relations d'amitié **« entretenues avec fidélité »**.

#### Droiture et bienveillance

La prestigieuse distinction qui lui a été remise vient récompenser une femme **«aux**

**« Une personne remarquable ! »** L'élogieux qualificatif est de Chantal ARENS. La Première Présidente de la Cour d'Appel de Paris l'a prononcé lors de la remise des insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur à Renée DOLLA VIAL, avocate honoraire et toujours conciliateur de justice à la Cour d'Appel de Paris.

valeurs humanistes » chevillées au corps. Une brillante juriste et avocate de renom du barreau de Paris. Une grande dame de cœur aussi, qui l'heure de la retraite venue, a choisi de s'investir dans la conciliation de justice. Pour mettre son expérience et ses connaissances au service de la recherche de solutions amiables dans les litiges dont il lui est donné de connaître.

Retraçant son parcours, Chantal ARENS a rappelé en termes chaleureux **« les premières années d'une vie familiale heureuse »** dans sa ville natale de Cannes. Des études très brillantes à la faculté de Nice, puis de Paris. Le métier d'avocate qu'elle embrasse, sitôt le diplôme en poche. Son cabinet de grande

renommée à Paris. **« Tout aurolé des qualités qui vous sont reconnues »**, relève la Première Présidente dans son éloge. **« Votre esprit, votre droiture, votre exigence, votre honnêteté intellectuelle et aussi votre grande bienveillance. »**

#### Le sacerdoce de la conciliation à la retraite

En décidant de remiser sa robe d'avocate en 1999, Renée DOLLA VIAL n'entend cependant ni désertier les couloirs du Palais de Justice de Paris, ni renoncer à ses passions de toujours. **« Dans une société actuelle plus prompte à s'intéresser à des valeurs marchandes, vous choisissez de vous consacrer à**



**La remise de la prestigieuse distinction par Madame Chantal ARENS  
Première Présidente de la Cour d'Appel de Paris**

des taches d'intérêt général en devenant conciliatrice de justice » se réjouit Chantal ARENS. Vous entrez dans une sorte de sacerdoce, pour mener une œuvre extrêmement utile au service de la Justice. De manière bénévole et dans la plus grande discrétion, à Paris, où vous auriez, pourtant, pu continuer à exercer des activités plus rémunératrices ». Aux yeux de la Première Présidente « Renée DOLLA

VIAL incarne la conciliation peut-être plus d'autres ».

#### Un rôle essentiel

Une institution à laquelle elle se dit particulièrement attachée. « Pour le rôle tout à fait essentiel des conciliateurs qui invitent des justiciables à revenir à la paix ». Parce qu'ils interviennent dans de nombreux dossiers qui touchent des personnes démunies et les aident à

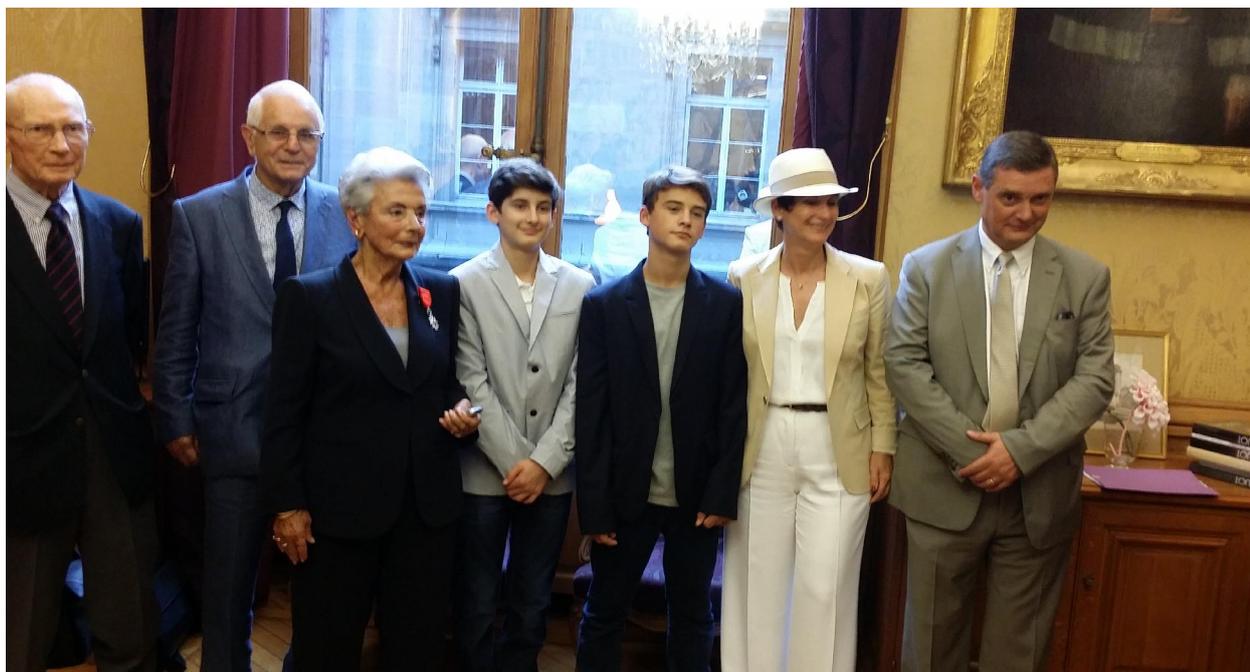
trouver des solutions à leurs difficultés.

« Vous avez mis aussi tous vos talents au service de l'association de Conciliateurs de France et participé au développement harmonieux et significatif de cette institution ».

La finesse et la justesse de ses analyses sur les institutions judiciaires et les procédures ont valu à Renée d'être très régulièrement sollicitée par la Chancellerie pour des contributions, des rapports, des réflexions.

#### Cheville ouvrière

Secrétaire nationale de la Fédération, Renée DOLLA VIAL, a été notamment la talentueuse avocate des résolutions amiables des litiges auxquelles contribuent les conciliateurs. « Une cheville ouvrière » particulièrement active de la commission GUINCHARD, qui a permis des avancées très importantes sur la conciliation, poursuit Chantal Arens. « Grâce à votre expertise, les travaux ont pu trouver leur aboutissement dans le décret du 10 octobre 2010 qui a légalisé la pratique de la double convocation et qui a délégué aux conciliateurs leur pouvoir de concilier ».



Renée DOLLA VIAL entourée de son mari, de son frère, de son fils, belle-fille et deux petits-fils.

Pour travailler étroitement avec l'association des conciliateurs, témoigne encore la Première Présidente, la cour d'Appel de Paris, connaît tout le prix des collaborations des conciliateurs que Chantal ARENS souhaite aussi remercier à cette occasion.

### Ethique, rigueur, honnêteté

Rapportant en ultime propos les louanges unanimes d'avocats, de juges d'instances, de proximité, magistrats de la Cour d'appel avec qui Renée DOLLA VIAL a travaillé au long de sa longue carrière, la Première Présidente de la Cour d'Appel a conclu son hommage en ces termes, avant d'accrocher la prestigieuse épinglette.

« Ce sont toutes ces qualités, votre sens éthique, votre grande rigueur et votre honnêteté intellectuelle qui font de vous une personne remarquable et qui vous valent cette belle distinction. »

### Infiniment merci

« Infiniment merci pour cette distinction qui m'honore avec tous les conciliateurs. Ils en sont la cause première et tout ce que j'ai fait pour la conciliation, je l'ai fait avec eux et avec nos divers représentants, Harry MARNE, puis Alain Auric et maintenant Alain Yung Hing" a répondu Renée DOLLA VIAL témoignant encore d'une qualité supplémentaire, l'humilité. Se disant aussi « sincèrement très étonnée de cette distinction» Renée assure la

vivre comme « un paradoxe d'être distinguée pour avoir fait durant la majeure partie de sa vie ce qui l'a passionnée». Evoquant ses 36 années d'avocate, « à une époque où la parité ne faisait pas partie du vocabulaire », Renée DOLLA VIAL redit sa fierté d'être toujours avocate. « Beaucoup qui critiquent cette profession en ignorent les qualités contradictoires qui en font souvent une ascèse. » Et son bonheur d'avoir transmis son cabinet, « son deuxième enfant » à quatre confrères qui n'ont de cesse de le développer, « et pour qui elle éprouve de l'affection ».

### Paris, laboratoire d'initiatives

Toujours aussi passionnée par la conciliation et la médiation deux modes alternatifs qu'elle a pratiqués tour à tour à

Villejuif, puis le 3<sup>ème</sup> et maintenant dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, Renée se réjouit avec tous les conciliateurs que « la Cour d'Appel de Paris soit à la pointe des règlements alternatifs des conflits et un laboratoire d'initiatives en la matière ». « Nous tous conciliateurs vous savons gré, Madame la Première Présidente d'avoir proposé d'y développer un véritable circuit procédural de médiation et de la conciliation. Il permettra au décret du 11 mars 2015 et aux textes qu'on prépare de faire avancer les

mœurs et de convaincre, enfin, nos concitoyens d'user de cette véritable démocratie populaire comme le disait le doyen GUINCHARD ».

### Des compliments particuliers à l'ENM

Dans un émouvant bouquet final Renée DOLLA VIAL a adressé ses chaleureux remerciements, aux avocats et magistrats qu'elle a côtoyés, à ses proches. Avec des compliments particuliers et appuyés à l'ENM et à Laurence ARBELOT la directrice de son

département des formations spécialisées. « Nous vous devons tant à vous qui avez compris que notre formation était primordiale. Qui l'avez organisée avec talent et qui nous la dispensez avec compétence et chaleur ».

Une talentueuse plaidoirie ponctuée par un souriant trait d'humour. « Cette fois, j'attendrai sans angoisse le délibéré ».

Théo LE DIOURON

## Un parterre de personnalités et d'amis

De nombreuses personnalités et amis, avocats, magistrats, conciliateurs, avaient tenu à honorer de leur présence Renée DOLLA VIAL, témoignant de la relation attachante et fidèle qu'elle a toujours su et voulu entretenir au long de sa carrière.

**Madame ORUS**, sous directrice des affaires juridiques des services de l'aviation civile

**Madame GUILLAUME** Conseiller à la 2<sup>ème</sup> chambre de la Cour,

**Monsieur Renaud** juge

**Madame Laurence ARBELLOT** Directrice du département des formations spécialisées de l'ENM (pour les juges consulaires, les juges de proximité, les conciliateurs et les médiateurs et **Sophie PARMENTIER** son adjointe

**Madame Rohart MESSAGER** Présidente de la 18<sup>ème</sup> Chambre du T.G.I la Chambre des baux commerciaux

Maitre J. M **BRAUNCHWEIG** ancien membre du Conseil de l'ordre et du Conseil National des Barreaux, actuel Président de l'ANAH (Association des Avocat honoraires de Paris)

**Gilles GODIGNON SANTONI, Antonio ALONSO, Philippe BENSUSSAN** ses 3 anciens associés et successeurs de la S.C.P DOLLA-VIAL et associés

**Maitre Sandrine DRAGHI-ALONSO**

**Alain AURIC** Président de Conciliateurs de France

**ALAIN YUNG HING** Président et tout le conseil d'administration des conciliateurs de Paris **Michel KRASSILCHIK et Didier MENDELHSON** Avocats Honoraires et conciliateurs - **Laurence GARNIER et Marcello WEIL** conciliateurs au T.I du 7<sup>ème</sup>

**Martine BOITELLE-COUSSEAU** Avocat Honoraire, ancien membre du Conseil de l'Ordre, Magistrat Honoraire actuellement médiateur et Conciliateur

**BERNARD DENTAUX** qui a été longtemps secrétaire National de la 1<sup>ère</sup> association de conciliateurs



## L'album photos souvenir....







